



ELIMINATOIRES CAN 2021

Les Diabes rouges aux portes de la qualification

Ayant obtenu un point supplémentaire vendredi à domicile face aux Lions de la Téranga du Sénégal, les Diabes rouges du Congo qui comptent actuellement huit points contre six pour leur prochain adversaire, les Lycaons de la Guinée-bissau, doivent, ce mardi 30 mars, donner le meilleur d'eux-mêmes pour arracher le ticket de la qualification à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN).

Le onze congolais qui se trouve aux portes de la qualification n'a pas droit à l'erreur. Pour assurer sa présence en terre camerounaise, l'année prochaine, deux options se présentent à lui : une victoire ou un match nul. A Bissau où se jouera donc son destin, ça passe ou ça casse pour les poulains de Barthelémy Ngatsono.

Page 16



Une équipe des Diabes rouges manquant clairement de solutions face aux Lions de la Teranga/Adiac

PRÉSIDENTIELLE DU 21 MARS

Le RMP se réjouit de l'élection de son candidat

Dans une déclaration rendue publique le 27 mars à Brazzaville, le Rassemblement de la majorité présidentielle (RMP) a exprimé son satisfecit quant à la victoire, au premier tour, de son candidat, Denis Sassou N'Guesso, au scrutin du 21 mars.

« La majorité présidentielle a exprimé son satisfecit au regard du climat de paix qui a prévalu durant le processus électoral. Elle se réjouit de l'issue heureuse de cette élection qui donne son candidat

vainqueur et s'engage à l'accompagner dans la mise en œuvre de son nouveau projet de société, "Ensemble, poursuivons la marche" », peut-on lire dans cette déclaration.

Page 3

Dave Uphrem Mafoula félicite Denis Sassou N'Guesso

Au cours d'une conférence de presse animée le 27 mars à Brazzaville, le candidat à l'élection présidentielle du 21 mars, Uphrem Dave Mafoula a pris acte des résultats provisoires proclamés par le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou.



Dave Uphrem Mafoula devant la presse primant les ambitions idéologiques, au nom du droit à la différence. Il y a aussi un temps où l'amour pour la patrie doit transcender les postures partisans, les considérations idéologiques et toutes sortes de repli identitaire. C'est pourquoi, par amour patriotique, j'adresse mes félicitations au candidat-président Denis Sassou N'Guesso, pour sa réélection », a-t-il déclaré.

Page 4



MÉDIAS

Décès à Brazzaville de Justine Yombi

La directrice générale de Radio liberté et du journal « Le Souverain », la journaliste, Justine Yombi est morte le 27 mars à Brazzaville, des suites d'une maladie.

VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Les femmes enceintes pas concernées par la première phase



Les femmes enceintes doivent patienter pour la vaccination

Une note signée par le président de la Commission vaccination contre la Covid-19, le Dr Paul Oyéré Moke, précise que les femmes enceintes ne seront vaccinées que lors des prochaines phases, le temps de prendre toutes les précautions y afférentes. Pour la première phase, sont concernés les agents de santé; les agents des affaires sociales; les professionnels de la communication (reporters); les agents de la force publique; les

personnels des Nations unies; les diplomates; les personnes âgées de plus de 60 ans; les personnes vivant avec une comorbidité; les personnels des agences de voyage, des banques et les enseignants.

Page 5

Éditorial

Réinventer les partis

Page 2

ÉDITORIAL

Réinventer les partis

À u terme de l'élection présidentielle qui vient de se dérouler au Congo, le 21 mars, l'un des chantiers auxquels les responsables des partis politiques devraient s'attaquer est bien celui de la réorganisation de leurs différents mouvements. Au cours des deux semaines de campagne qui leur ont permis de partager leurs offres électorales, les gens en face d'eux n'étaient pas toujours des militants assidus de leurs formations politiques.

A quelques exceptions près, les candidats s'adressaient aux mêmes Congolais qui les suivaient de meeting en meeting dans l'optique de savoir si les promesses égrenées par ces derniers et leurs soutiens étaient différentes de celles qu'ils ont toujours écoutées à chaque scrutin de cette envergure. Potentiels électeurs, ces hommes et ces femmes savaient aussi que bien souvent, les joutes présidentielles passées, ils devront attendre les futures échéances pour à nouveau rencontrer les personnalités qui sollicitent leurs suffrages.

Entre deux élections présidentielles, en dehors de quelques réunions au cours desquelles leurs dirigeants en profitent pour se repositionner, rares sont les partis politiques qui animent des séminaires de formation censés réparer leurs sympathisants à s'approprier les fondements de la démocratie électorale. Celle qui éduque à la connaissance des enjeux des scrutins par les personnes en âge de voter. Le rattrapage qui consiste à les rassembler à la va-vite afin qu'ils s'inscrivent sur les listes électorales ne marche pas toujours.

Nombre de « militants » vus ici ou là, qui assuraient les candidats de leur fidélité pendant les retrouvailles précédant le vote n'avaient peut-être pas tous leur nom sur les listes électorales et ne s'en préoccupaient guère. Il y a donc, au-delà de toutes les polémiques post-électorales, des dysfonctionnements recensés par les missions d'observation, un réel problème de fonctionnement des partis politiques au Congo. Leurs animateurs feraient mieux de s'y pencher.

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTIELLE DU 21 MARS

La Cour constitutionnelle dispose de deux semaines pour proclamer les résultats définitifs

La Commission nationale électorale indépendante (CNEI) a transmis, le 25 mars à la Cour constitutionnelle, les procès-verbaux des résultats provisoires de l'élection présidentielle, scrutin des 17 et 21 mars derniers.



Le siège de la Cour constitutionnelle

Le président du comité technique de coordination du bureau de la CNEI, Gaston Olo, a remis ces résultats au secrétaire général adjoint de la Cour constitutionnelle, Emmanuel Poupet. Ce dernier les a, par la suite, transmis au président de cette institution, Auguste Iloki, qui a promis dire le droit. « Conformément aux textes en vigueur, la Cour constitutionnelle va examiner ces résultats et proclamer élu le candidat qui a gagné l'élection présidentielle », a-t-il assuré.

Il a également rappelé que le délai de dépôt de recours en annulation est de cinq jours. A ce jour, a-t-il indiqué, la Cour

n'a reçu qu'un seul recours. « Le délai pour l'examen des recours est de quinze jours tout comme le délai de proclamer les résultats définitifs à compter de la réception des résultats envoyés par la CNEI. Donc, à partir d'aujourd'hui, nous disposons de quinze jours pour proclamer les résultats définitifs », a poursuivi Auguste Iloki.

D'après lui, en cas d'irrégularités constatées dans les procès-verbaux, le juge du contentieux électoral appliquera la loi en annulant partiellement ou totalement de l'élection. « La Cour appliquera simplement la loi.

Ceci au regard des procès-verbaux, des réclamations que feront les candidats qui contestent l'élection présidentielle », a-t-il conclu.

Résultats provisoires obtenus par chaque candidat

1-Denis Sassou N'Guesso : 1 562 948 voix, soit 88,57% ;
2-Guy Brice Parfait Kolelas : 138 433 voix, soit 7,84% ;
3-Mathias Dzon : 33 496 voix, soit 1,90% ;
4-Joseph Kignoumbi-Kia-Mboungou : 10 607 voix, soit 0,60% ;
5-Dave Uphrem Mafoula : 9 585 voix, soit 0,54% ;
6-Albert Oniangué : 6 908 voix, soit 0,39% ;
7-Anguis Nganguia Engambé : 2 701 voix, soit 0,15.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Tonto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SCRUTIN DU 21 MARS

Le RMP se réjouit de la victoire de son candidat

Le Rassemblement de la majorité présidentielle (RMP) s'est réuni, le 27 mars à Brazzaville, pour faire le point du processus électoral en cours. Il a salué la réélection de son candidat, Denis Sassou N'Guesso, dès le premier du scrutin.

Sous l'autorité du président par intérim du PCT, Pierre Moussa, la majorité présidentielle a analysé, à mi-parcours, le processus électoral en cours, qu'elle estime aller bon train.

A propos du scrutin du 21 mars dernier, le RMP s'est dit honoré, du fait que la campagne électorale et le vote se sont déroulés dans un climat de paix, sans incident majeur. Il a, par ailleurs, félicité le gouvernement pour avoir respecté le calendrier électoral tel que défini dans la loi fondamentale, en dépit des difficultés causées par les crises économiques et sanitaires.

« La majorité présidentielle a exprimé son satisfécit au regard du climat de paix qui a prévalu durant le processus électoral, avec un taux de participation élevé de la population, traduisant ainsi la maturité du peuple congolais. Elle se réjouit de l'issue heureuse de cette élection qui donne son candidat, Denis Sassou N'Guesso, vainqueur du scrutin dès



Les membres du secrétariat permanent du PCT lors de la réunion Photo Adiac

le premier tour, avec 88,57% des suffrages exprimés. Elle s'est engagée à l'accompagner dans la mise en œuvre de son nouveau projet de société, "Ensemble, poursuivons la marche" », relève la déclaration.

S'agissant du décès inopiné de Guy Brice Parfait Kolélas, président fondateur de l'Union des démocrates humanistes et candidat à l'élection présidentielle du 21 mars dernier, le RMP, qui a observé une minute de si-

lence en sa mémoire, s'est montré consterné par cette disparition. Ce groupement politique a présenté ses condoléances aux familles biologiques et politiques de l'illustre disparu.

Firmin Oyé

Le CCSNT satisfait de la bonne tenue du scrutin

Le Conseil consultatif des sages et des notabilités traditionnelles (CCSNT) a félicité tous les candidats à l'élection présidentielle du 21 mars 2021 pour sa bonne tenue.

Après avoir suivi la publication le 23 mars 2021 par le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation des résultats provisoires de l'élection présidentielle, le CCSNT a adressé ses vives et chaleureuses félicitations au candidat Denis Sassou N'Guesso pour sa réélection à la tête du pays tout en souhaitant pleins succès à son projet de société, « Ensemble poursuivons la marche ».

Le Conseil consultatif des sages et des notabilités traditionnelles a encouragé à cet effet les sages et notabilités du Congo à travailler sans relâche dans le cadre de la préservation de la paix dans leurs localités respectives.

Le CCSNT a exprimé par la même occasion sa plus grande compassion suite au décès du candidat Guy Brice Parfait Kolélas et a adressé ses condoléances à la famille explorée, aux militants et sympathisants de l'Union des démocrates humanistes.

Jean Jacques Koubemba

LE FAIT DU JOUR

Mercenaire

La définition que le dictionnaire Larousse donne du mot mercenaire est : « Qui ne travaille que pour un salaire ; qui est inspiré par le profit », ou encore : « soldat qui sert pour de l'argent un gouvernement étranger ». Les trois explications valent pour décrire la situation que vivent la Libye et la région sahélo-saharienne vouées aux violences insurmontables depuis une décennie.

Les puissances occidentales, dont la responsabilité dans ce qu'il se passe dans ce vaste territoire en péril est pleine et entière semblent l'avouer désormais à demi-mot après avoir passé tout leur temps à nier l'évidence. C'est bien, en effet, leur intervention pour régler les comptes à Mouammar Kadhafi qui est à l'origine du chaos actuel. En première ligne, la France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et leurs alliés régionaux ne le savent que trop bien.

Après la chute du « Guide » libyen, en octobre 2011, ces puissances avaient bien assumé leur « victoire » lors d'un show

politico-médiatique le jour où le président français de l'époque, Nicolas Sarkozy, et le Premier ministre britannique, Tony Blair, se posèrent en « Libérateurs » à Benghazi devant une foule joyeuse pour célébrer la chute de l'homme qui, dans une certaine mesure, les empêchait de dormir sur leurs deux oreilles.

A cause de ce saut dans l'inconnu, la Libye est devenue une terre de mercenaires de tous poils. Il y en a qui opèrent à titre personnel, des hommes engagés par des groupes terroristes en quête de prébendes. Ceux-là ne peuvent pas justifier un seul instant qu'ils combattent pour la liberté du peuple libyen. Il y en a d'autres, sans doute aussi nombreux que les premiers, qui sont pris en charge par les gouvernements étrangers occupés à préserver leurs intérêts dans une Libye riche en hydrocarbures.

Au final, quand on écoute des appels répétés au retrait des mercenaires, ou des forces étrangères de Libye, quand on apprend par ailleurs que de nombreux pays,

les mêmes presque, s'activent à reprendre du service diplomatique en Libye, il n'y a pas de doute, les choses commencent à bouger dans le bon sens. Tant mieux si ce sera au profit du peuple libyen meurtri, tant mieux si les dirigeants libyens qui se sont engagés à mettre en place des institutions inclusives devant aider à l'organisation d'élections libres iront jusqu'au bout de leurs intentions.

Alors en effet que l'Afrique, impliquée à plusieurs titres dans la résolution du conflit libyen a été laissée pour compte par plus puissants qu'elle, il est temps qu'elle élève encore de la voix pour peser tant soit peu sur ce processus qui suscite de l'espoir sur le continent. Quand la Libye se sera apaisée, sans doute les efforts consentis jusque-là dans le cadre du G-5 Sahel seraient couronnés de succès. Gageons que les partenaires de l'Afrique fortement attachés à leurs intérêts économiques, politiques et géostratégiques joueront cette fois franc-jeu. Parce que le bénéfice en sera partagé.

Gankama N'Siah

PRÉSIDENTIELLE 2021

Dave Uphrem Mafoula prend acte des résultats provisoires

Au cours d'une conférence de presse animée le 27 mars à Brazzaville, le candidat à l'élection présidentielle du 21 mars, Uphrem Dave Mafoula a pris acte des résultats provisoires proclamés par le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou.

« Par amour patriotique, j'adresse mes félicitations au candidat-président Denis Sassou N'Guesso pour sa réélection », a-t-il déclaré, avant de souligner les attentes du peuple congolais pour une gouvernance véritablement démocratique, juste et équitable. « Je ne crois pas que les Congolaises et les Congolais veulent autre chose que l'amélioration de leur vécu quotidien », a-t-il ajouté.

Dave Uphrem Mafoula a invité le président Denis Sassou N'Guesso à un exercice audacieux et différent du pouvoir, celui-là même qui mettra au centre de toutes les équations politiques, économiques et sociales, l'amour patriotique.

C'est dans ce contexte, a-t-il signifié, que s'articule également son projet de société, « le contrat présidentiel » proposé aux Congolais, lequel a pour ambition de transformer le Congo afin de retrouver son unité, sa fierté, sa



Dave Uphrem Mafoula devant la presse

force, son équilibre économique

et social. Le candidat Dave Uphrem Mafoula a, en passant, dénoncé les faiblesses que connaît le processus électoral avec la présence encore

compréhension du droit de vote, qui est un exercice libre et le non-respect de certaines normes en matière électorale. « Au nom de l'audace, je me

congolais. La vérité, justement, c'est de reconnaître que tout le processus électoral, jusqu'ici connaît des faiblesses et lacunes, ce qui en soi demeure une véritable épreuve pour notre démocratie », a-t-il indiqué. « De ce fait la responsabilité de cette réalité qui n'a de cesse de fragiliser la démocratie incombe à l'homme politique qui, parfois, est incapable de se départir de la conception sectaire et identitaire de la société. Je pense, ici, qu'il nous faut, en toute nécessité, prôner une nouvelle approche politique différente, celle-là même qui consiste à reconnaître une défaite électorale, au-delà de toutes formes d'expression d'égo. Je le souligne, perdre une bataille électorale en toute élégance est ce qui a toujours manqué à notre jeune démocratie », a-t-il renchéri.

Le candidat à l'élection présidentielle du 21 mars a, avant l'entame de son propos, invité l'assistance à observer une minute de silence en mémoire de Guy Brice Parfait Kolélas décédé brutalement le 22 mars.

Jean Jacques Koubemba

persistante du manque de culture institutionnelle, l'absence de

dois de dire la vérité au peuple

RÉFORMES

Le ministère du Plan doté d'outils informatiques

Le projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp) a remis au ministre en charge du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, un lot de matériel informatique d'un coût estimé à 74 585 960 FCFA.

cation et des transports. Ce dernier a promis en faire bon usage avant d'inviter ses collaborateurs à l'utilisation efficace et rationnelle du don reçu. L'acquisition de ce matériel informatique répond aux besoins



Le directeur de cabinet (à droite) recevant le don

Composée d'ordinateurs, d'imprimantes, de photocopieurs, de tableau effaçable, d'onduleurs, de vidéo projecteur, d'antivirus, de rouleau de câble et des switchs ports, cette dotation va accompagner des changements profonds dans l'organisation et l'amélioration des conditions de travail de ce département ministériel.

Réceptionnant le présent, le directeur de cabinet du ministre du Plan, Ferdinand Sosthène Likouka, a remercié le Prisp pour ce geste qui vient renforcer l'administration en charge de la planifi-

exprimés par la direction des systèmes d'information du ministère en charge du Plan. Ce chapitre inscrit dans le plan de travail et budget annuel 2020 du PRISP vise à contribuer au renforcement de la gestion des dépenses publiques.

Rappelons qu'avant le ministère du Plan, le Prisp cofinancé par le Congo et la Banque mondiale a équipé en outil informatique la Cour des comptes et l'Autorité de régulation des marchés publics.

Lopelle Mboussa Gassia

NOUVEAU TRONÇON POINTE-NOIRE - QUESSO

La 1^{ère} ligne Directe qui rapproche
le Sud du Nord

06 702 15 23 / 06 510 06 25

Départ: tous les Samédis 7h30
Les réservations sont en cours dans
toutes les agences de Pointe-Noire

05 728 88 33 / 06 587 44 60
contact@oceandunord.com
www.oceandunord.com

OCEAN du NORD
Sécurité - Confort - Fiabilité
www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com
06 587 44 60 / 05 728 88 33

POINTE-NOIRE à destination de	ADULTES	ENFANTS	POINTE-NOIRE à destination de	ADULTES	ENFANTS
DOLISIE	5.000	5.000	NGO	17.000	15.000
LOUDIMA	7.000	6.000	GAMBOMA	20.000	17.000
NKAYI	8.000	6.000	INKOUELE	20.000	17.000
MADINGOU	8.000	6.000	OLLOMBO	20.000	17.000
BOUANSA	8.000	6.000	OYO	22.000	20.000
LOUTETE	8.000	6.000	OBOUYA	22.000	20.000
MINDOULI	10.000	8.000	OWANDO	25.000	22.000
MAYAMA	10.000	8.000	MAKOUA	25.000	22.000
PK 45	15.000	13.000	MAMBILI	30.000	27.000
			QUESSO	30.000	27.000

COVID-19

Du matériel de suivi des personnes vaccinées

Le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, a mis à la disposition de la Fondation congolaise pour la recherche médicale des équipements qui permettront de faire le suivi des personnes vaccinées contre la covid-19.



Remise du matériel de suivi des vaccinés contre la covid-19

Le lot d'équipements de suivi des vaccinés contre la pandémie de Covid-19 acquis grâce au partenariat avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) est constitué, entre autres, d'instruments de mélange réactionnel des produits de laboratoire, de tubes de prélèvement, de pièces de désinfectant de laboratoire, d'oligonucléotides pour la détection rapide des patients Covid-19. La liste du matériel et des réactifs présentée par Aimé Christian Kayath, point de l'AIEA au Congo, n'est pas ici exhaustive. Pour la présidente de la Fondation congolaise pour la recherche médicale, le Pr Francine Ntumi, ces équipements sont tombés à pic d'autant plus que la vaccination vient d'être lancée dans le pays. « Ce matériel permettra de suivre les per-

sonnes vaccinées pour savoir si elles peuvent être réinfectées, comprendre les réponses immunologiques, etc », a-t-elle expliqué.

En rappel, la Fondation que dirige le Pr Francine Ntumi avec l'appui du ministère en charge de la Recherche scientifique réalise depuis l'année dernière les travaux de recherche sur le suivi de l'évolution du virus dans le pays. Récemment, ladite Fondation a publié les résultats du travail abattu ayant conclu que les variantes qui se développent dans d'autres pays ne circulent pas au Congo. Autant les équipements reçus permettront de suivre l'évolution des patients vaccinés autant ils permettront de détecter le virus à travers des dépistages.

Rominique Makaya

La première phase de vaccination ne concerne pas les femmes enceintes

Les femmes porteuses de la grossesse ne seront vaccinées que lors des prochaines phases, le temps de prendre toutes les précautions y afférentes, précise la note signée du Dr Paul Oyéré Moke, président de la commission de la vaccination contre le coronavirus.

Les femmes enceintes doivent prendre leur mal en patience concernant la vaccination contre la Covid-19, dont l'opération a été officiellement lancée le 25 mars dans le pays. « Pour des raisons techniques et logistiques, les femmes enceintes ne sont pas éligibles à la première phase de vaccination contre la pandémie de Covid-19 », indique le document.

Pour l'heure, seules les catégories des personnes définies par le plan de déploiement de la vaccination du ministère en charge de la Santé sont prioritaires. Il s'agit des agents de santé ; agents des affaires sociales; professionnels de la communication (reporters) ; agents de la force publique ; du personnel des Nations unies ; des diplomates ; personnes âgées de plus de 60 ans ; personnes vivant avec une comorbidité ; du personnel des agences de voyage; banques ; enseignants.

A propos des sites de vaccination, les agents de la force publique se sont faits vacciner à la clinique médicale de la Garde républicaine à M'pila ; l'hôpital central des armées Pierre-Mobengo; la direc-



Les femmes enceintes doivent patienter pour la vaccination

tion générale de la sécurité civile (Sapeurs-pompiers). Pour les agents de santé y compris ceux évoluant dans les officines, quatre sites sont retenus, notamment: le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville; le Centre de santé intégré Marien-Ngouabi de Talangai; l'hôpital de base de Makélékélé; l'hôpital spécialisé Mère-enfant Blanche-Gomes. Les autres départements seront compris dans la deuxième phase.

R.M.

COOPÉRATION

Brazzaville et Caracas vers un accord de jumelage

L'ambition de jumeler les deux villes a été évoquée au cours d'un échange tenu le 24 mars, entre l'ambassadeur de Venezuela au Congo, Anibal José Manquez Munoz, et le maire de Brazzaville, Diudonné Bantsimba.

Lors de l'entretien, Anibal José Manquez Munoz a exprimé la motivation de travailler davantage pour raffermir les liens d'amitié entre le Congo et le Venezuela, notamment par le jumelage des deux villes Caracas et Brazzaville. Selon l'ambassadeur de Venezuela au Congo, le fait qu'une bonne partie de la population de son pays soit afro-vénézuélienne montre considérablement le rattachement du Venezuela avec l'Afrique et indirectement avec le Congo.

Dans le cadre de cet accord de jumelage, une avenue de Caracas sera débaptisée en l'honneur du Congo et une avenue de Brazzaville connaîtra le même destin

en l'honneur du Venezuela. Concrètement, il s'agira d'honorer deux figures ou événements emblématiques ayant contribué au processus d'indépendance dans les deux pays.

Pour le diplomate vénézuélien, l'idéal serait de concrétiser cela durant les festivités cadrant avec la commémoration, en juillet prochain, des 200 ans de l'indépendance du Venezuela. « Mon souhait est que l'avenue de la Corniche bénéficie de cet honneur. Ainsi, durant la célébration, le peuple vénézuélien s'habillerait en tenue traditionnelle pour défilé sur cette place de la ville », a-t-il déclaré.



Les deux personnalités échangeant sur le projet de jumelage de Brazzaville et Caracas/Adiac

Par ailleurs, cette rencontre a été l'occasion pour Anibal José Manquez Munoz de sa-

luer la générosité et l'hospitalité dont fait preuve le peuple congolais à l'égard

des autres nations, notamment le Venezuela.

Merveille Atipo

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RENFORCEMENT DE LA CELLULE C2D AU SEIN DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

1. Contexte

L'atteinte par la République du Congo du point d'achèvement de l'initiative renforcée Pays Pauvres Très Endettés (les « PPTE ») en janvier 2010 a permis aux créanciers du Club de Paris d'accorder au Congo un allègement de la dette due. Un effort bilatéral additionnel de l'Etat français de 229 MEUR a été consenti sous la forme de Contrats de Désendettement et de Développement (le « C2D »). Les ressources C2D correspondent à une subvention de l'Etat français à la République du Congo pour le financement de projets de développement.

Depuis le démarrage des premiers projets C2D en 2011, plusieurs points d'attention ont été portés au COS sur la gestion et le suivi des projets C2D :

- le portefeuille de projets C2D en exécution a récemment augmenté très significativement avec le lancement des quatre projets octroyés en 2017/2018 (pour 62 MEUR) ainsi que le dernier projet octroyé en 2019 pour 7 MEUR, engageant ainsi la totalité du budget C2D. Le suivi en exécution de tous ces projets implique un renforcement de l'ensemble du dispositif.
- les projets financés sur C2D manquent encore de visibilité et de lisibilité auprès de la population congolaise.
- le Ministère des Finances ainsi que les ministères techniques concernés par le C2D rencontrent des difficultés dans la gestion et le suivi des différents projets (procédures C2D, procédures de passation des marchés, suivi de projet, reporting, méthodes et outils de travail), ce qui contribue à freiner le bon avancement des opérations.
- le reporting opérationnel et financier du dispositif dans son ensemble pourrait être amélioré.
- le suivi des FERC s'avère perfectible.

Au vu de ces observations, le COS de juin 2017 a pris la décision de renforcer l'équipe ressource au sein du Ministère en charge des finances, afin d'accompagner au mieux le pilotage de l'ensemble du dispositif.

La gestion et le pilotage quotidien du dispositif sont assurés par le Ministère en charge des Finances, qui a désigné une personne ressource à cet effet. Les ministères techniques interviennent comme maître d'ouvrage des projets et à ce titre, sont responsables de la passation des marchés et du décaissement des fonds. Pour ce faire, il a été pris la décision de renforcer l'équipe ressource au sein du ministère en charge des finances, afin d'accompagner au mieux le pilotage de l'ensemble du dispositif.

2. Présentation de la cellule de suivi du C2D au sein du Ministère des Finances

La cellule de suivi du C2D au sein du Ministère des Finances sera composée de 3 personnes après le recrutement au cours du premier semestre 2021 de deux personnes supplémentaires en appui. La cellule ainsi renforcée aura les objectifs suivants :

- appuyer le pilotage transversal du C2D (préparation et animation des différents comités de pilotage, suivi des audits et des évaluations du C2D, lien avec la société civile);
- assurer le suivi financier du C2D (suivi du compte BEAC et des échéances trimestrielles, suivi des comptes projet, des demandes d'approvisionnement et des décaissements, suivi des engagements financiers pris par l'Etat dans le cadre des projets);
- assurer un suivi physique des réalisations (mission de suivi, collecte des documents);
- élaborer et déployer le plan de communication;
- renforcer les capacités des maîtrises d'ouvrage (formation);
- assurer la gestion des fonds FERC (centralisation, approbation et transmission des documents; gestion du compte-projet).

Dans cet optique, le MFB lance le présent appel à candidatures pour le recrutement en externe d'un (1) Attaché administratif et financier en appui à l'équipe de pilotage du C2D au ministère des finances et du budget.

3. Attributions :

Sous l'autorité du Coordonnateur de la cellule C2D, l'Attaché administratif et financier a pour mission principale de contribuer au pilotage transversal du C2D et devra réaliser les tâches suivantes :

- appuyer le pilotage transversal du C2D :
 - préparer les réunions du COS et en assurer le secrétariat pour les aspects budgétaires et financiers;
 - réaliser la passation du marché d'audit pour l'ensemble des projets C2D (appel d'offre à passer);
 - suivre la réalisation de ces audits et la mise en œuvre des recommandations;
 - veiller à la bonne tenue des archives et de la documentation (fiches projet, compte-rendu du COS).
- assurer le suivi financier du portefeuille d'opérations financés par l'AFD :
 - effectuer un suivi des échéances dues au titre du C2D, en lien avec la CCA;
 - établir les prévisions de versement annuelles pour l'ensemble des projets C2D;
 - s'assurer de l'inscription des budgets et des prévisions de versement dans la loi de finances;
 - effectuer un suivi des engagements financiers pris par l'Etat dans les différents projets;
 - centraliser et consolider les informations financières relatives à l'exécution des projets C2D (suivi des budgets, suivi des marchés, suivi des décaissements);
 - effectuer un suivi du compte C2D logé à la BEAC;
 - effectuer un suivi des comptes projets logés dans les banques commerciales;
 - établir des rapports financiers des projets;
 - veiller à la bonne tenue des archives et de la documentation;
 - effectuer un suivi du compte bancaire et établir le reporting financier sur le FERC.
- toute autre tâche demandée par le superviseur en lien avec la gestion du C2D.

4. Profil :

- être de nationalité congolaise;
- être titulaire d'un diplôme d'au moins BAC+4 dans les disciplines suivantes : Economie, Gestion, Administration;
- avoir au moins 2 ans d'expérience dans la gestion des projets;
- avoir une excellente capacité de rédaction et de communication en Français;
- l'expérience de travail sur des projets financés par les bailleurs de fonds internationaux sera un atout.

5. Durée de la mission

La mission durera douze (12) mois renouvelable une seule fois à compter de la date de signature du contrat. L'Attaché administratif et financier travaillera sous la supervision du Coordonnateur des projets AFD au ministère en charge des finances.

6. Modalités de recrutement :

Les candidats intéressés par le présent avis d'appel à candidatures devront fournir leur curriculum vitae par courrier électronique à l'adresse indiquée ci-dessous.

7. Date et lieu de dépôt :

Les dossiers de candidature devront parvenir au plus tard le 03 avril 2021 à l'adresse suivante :

A l'attention de Mme Georgine YOKA
Conseillère à la dette et au suivi des projets
Immeuble de l'ex BCC, Croisement blvd Denis Sassou Nguesso & ave Cardinal Emile Biayenda, Brazzaville, République du Congo, 6e étage
Tel : (+242) 055515688 / (+242) 066651285
Email : gyoka19@gmail.com / gynhoa@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 22 MARS 2021
Le Directeur de Cabinet,

Henri LOUNDOU

COOPÉRATION CONGO-FRANCE

L'AFD continuera d'appuyer la pédagogie de l'enseignement supérieur au Congo

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Jean Richard Bruno Itoua, a échangé le 25 mars à Brazzaville avec une délégation de l'Agence française de développement (AFD) conduite par son directeur, Lionel Cafferini, au sujet du projet d'appui à la modernisation pédagogique de l'enseignement supérieur.

Les deux parties ont fait le point sur les dynamiques, avancées et perspectives du projet d'appui pédagogique à l'enseignement supérieur financé à plus de quatre milliards par l'AFD. L'appui aux projets de recherche doctorale est l'une des composantes de ce projet. Celle-ci concernera les universités Marien-Ngouabi, Denis-Sassou-N'Guesso et les établissements d'enseignement supérieur privés.

« Les domaines de l'innovation, l'environnement, la



santé, la recherche, le numérique et les secteurs prioritaires liés à la diversification de l'économie sont les secteurs

Lionel Cafferini, directeur de l'AFD interrogé par la presse nationale et privée à Brazzaville/Adiac a indiqué Lionel Cafferini. L'appui à la modernisation pédagogique de l'enseignement supérieur, projet ficelé entre

le Congo et la France s'élargira aussi à la valorisation des bio-ressources du Congo. « Il s'agit-là de pouvoir accompagner les différentes écoles d'ingénieurs qui sont présentes au Congo pour leur permettre de bénéficier de formations pour avoir de la qualification et des compétences qui sont en lien avec le secteur privé, les métiers, les demandes d'emploi, et de développer les capacités de l'auto-emploi des jeunes congolais », a ajouté le directeur de l'AFD.

Pour sa part, le ministre Jean Richard Bruno Itoua a longuement éclairé ses hôtes sur les grands projets du ministère dont-il a la charge, entre autres, la numérisation de l'enseignement supérieur, les formations à distance, le projet de création d'une université virtuelle inscrit au budget de l'Etat et celui de la mise en place d'un centre pour l'intelligence artificielle.

Fortuné Ibara

COVID-19

REPERES

Premiers vaccins au Soudan du Sud. Le pays a reçu jeudi une première livraison de 132.000 vaccins AstraZeneca délivrés via le dispositif Covax. 800.000 doses sont attendues au premier semestre 2021 à travers ce mécanisme. Les vaccins ont été livrés avec 132.500 seringues et 1.325 boîtes destinées à recueillir les aiguilles usagées. La campagne de vaccination va commencer la semaine prochaine, ciblant les travailleurs essentiels comme les médecins et les infirmières, ainsi que les populations. Le Soudan du Sud a enregistré près de 10.000 cas de coronavirus et 107 décès, mais le pays n'a pratiqué que 127.627 tests. Il prévoit de se procurer à terme cinq millions de doses de vaccins, soit assez pour protéger 20% de sa population estimée à 12 millions de personnes avant l'épidémie. La vaccination sera volontaire et gratuite.

Madagascar va utiliser du vaccin contre le Covid. Le gouvernement malgache a finalement décidé de recourir au vaccin, sans abandonner pour autant le remède anti-Covid local, le Covid Organics. «Nous allons chercher et utiliser des vaccins efficaces contre la variante de Covid-19 qui ravage Madagascar», indiquait vendredi un communiqué émanant de la présidence de la République malgache. La vaccination est cependant facultative et l'Etat maintient l'utilisation du remède anti-covid local, le Covid Organics, dans les traitements curatifs et préventifs de la pandémie. Une utilisation contre laquelle l'OMS avait mis en garde en mai dernier, soulignant qu'à ce jour aucune étude scientifique ne prouvait son efficacité. En un an, le pays a enregistré 23.000 cas.

La recrudescence de la pandémie au Brésil, avec un record du nombre de morts quotidiens, la maladie s'est propagée aux pays voisins qui voient le nombre de nouveaux cas exploser avec la circulation du variant brésilien. L'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), qui dépend de l'OMS, a relevé un pic de cas de Covid-19 dans les Etats vénézuéliens de Bolivar et d'Amazonas, ainsi que dans le département de Pando en Bolivie, et de Loreto au Pérou, tous limitrophes du géant sud-américain. La circulation massive du variant brésilien ou P.1, une mutation beaucoup plus virulente du SRAS-CoV-2, est responsable de cette nouvelle vague. Plusieurs pays, dont l'Uruguay, le Venezuela et le Pérou, la rendent responsable des fortes hausses des infections. Le variant a déjà été identifié dans 15 pays ou territoires du continent américain. Aujourd'hui, en Amérique latine et Caraïbes, près de 24 millions des 600 millions d'habitants ont contracté le Covid-19 et 753.000 en sont morts.

L'Irak, pays arabe le plus touché par le Covid-19, a reçu jeudi 336.000 doses de vaccins AstraZeneca fabriquées en Corée du Sud et financées par le dispositif Covax. Pays de 40 millions d'habitants ravagé par les guerres depuis quatre décennies, l'Irak n'avait jusqu'ici reçu que 50.000 doses du vaccin Sinopharm, offertes par Pékin en échange d'une promesse d'achat de deux millions de doses supplémentaires. Faute de budget adopté dans l'immédiat pour 2021, l'Irak doit pour le moment se contenter d'envois gratuits de vaccins. Selon la mission de l'ONU en Irak, «1,1 million de vaccins Covax arriveront en Irak sur plusieurs semaines et 20% de la population sera vaccinée d'ici la fin 2021».

JNAFP

L'aggravation de la pandémie retarde la reprise économique en Europe

Nouvelle flambée de contaminations au coronavirus, durcissement des mesures de restrictions et vaccinations lentes... L'aggravation de la situation sanitaire va retarder la reprise économique en Europe.

Ces mauvaises nouvelles posent déjà la question d'un renforcement du plan de relance de 750 milliards d'euros voté l'an dernier par l'Union européenne. Lors d'une réunion le 11 mars, la Banque centrale européenne avait maintenu ses prévisions globalement inchangées, sa présidente Christine Lagarde disant tabler sur un rebond ferme de l'activité au second semestre. Mais le tableau s'est depuis brutalement assombri.

La troisième vague de l'épidémie de Covid-19 a conduit les trois principales économies de la zone euro - Allemagne, France et Italie - à adopter un nouveau régime de restrictions, alors qu'on semblait se diriger au contraire vers un assouplissement des mesures. Et les difficultés d'approvisionnement en vaccins, qui ont dominé jeudi le sommet de l'Union européenne, sont encore loin d'être résolues. En février, l'Union européenne avait cinq semaines de retard par rapport à son objectif de vacciner 70% de la population d'ici la fin de l'été. Le retard est désormais de sept semaines et pourrait coûter 123 milliards d'euros en 2021 aux Etats européens. Et selon les experts, l'Europe ne retrouvera pas son niveau de PIB d'avant-crise avant la deuxième moitié de 2022, un an après les Etats-Unis.

Au rythme actuel, la part de la population vaccinée dans l'UE ne devrait pas atteindre les 50% avant juillet et le retard dans la vaccination, qui diffère la levée des

restrictions, risque de déboucher sur des économies à différentes vitesses au risque de perturber la cohésion européenne.

Bruxelles durcit les exportations de vaccins vers certains pays

Entre le 1er décembre 2020 et le 25 mars 2021, l'Union européenne a exporté 77 millions de doses vers 33 pays sans compter ses contributions à l'initiative internationale Covax en faveur des pays plus fragiles. Sur ce total, 21 millions de doses ont été acheminées vers le Royaume-Uni. A l'inverse, l'UE n'a reçu en retour aucune dose produite sur le sol britannique ce qui ne manque pas de créer quelques tensions. Désireux d'accélérer les campagnes de vaccination face à la troisième vague de la pandémie, Bruxelles a donc décidé de durcir les conditions d'exportation de doses vers les pays qui produisent eux-mêmes des vaccins anti-Covid ou dont la population est déjà largement vaccinée, au nom de la réciprocité. A ce jour, les Vingt-Sept se sont partagé 88 millions de doses dont ils ont administré 63 millions. 19 millions de personnes y sont désormais complètement vaccinées (après avoir reçu les deux injections nécessaires), soit 4,3% de la population.

Sur l'ensemble du 1er trimestre, l'Union européenne aura reçu environ 65 millions de doses de BioNTech-Pfizer, 10 millions de doses de Moderna et 30 millions de doses d'AstraZeneca. Au 2e trimestre, les Vingt-Sept s'attendent à se faire livrer au moins 360 millions de doses, dont 200 millions de doses BioNTech-Pfizer, 35 millions de doses Moderna, 55 millions de doses du vaccin Johnson&Johnson et 70 millions de doses d'AstraZeneca.

Julia Ndeko avec AFP

COVID-19

Plusieurs pays plaident en faveur d'un accès équitable au vaccin

Lors de l'Assemblée générale de l'ONU tenue, le 26 mars, cent quatre-vingt pays membres se sont engagés à favoriser un accès équitable aux vaccins anti-Covid-19, après que le secrétaire général Antonio Guterres a appelé à l'élaboration d'un Plan mondial de vaccination, le mois dernier, parlant d'un test « moral » pour la planète.

Le Liban représenté par Amal Mudallali, qui sait que les populations les moins aisées de son pays et autour du monde ont un vrai risque d'attraper la Covid-19 avant même d'avoir la chance d'être vaccinées, a expliqué que « Les études montrent que les pays à hauts revenus possèdent déjà plus de la moitié des doses achetées dans l'ensemble du monde. Et on estime qu'il n'y aura pas assez de doses de vaccins pour couvrir la population mondiale concernée au moins jusqu'en 2023, selon le Centre de l'innova-

tion dans la santé de l'université Duke. C'est un test historique de notre humanité ». Conscients que sans équité dans la distribution, les risques de reprise de la pandémie sont plus forts, les pays ont déclaré unanimement: « Nous nous engageons ensemble, unis, pour déclarer les vaccins comme un bien public, mais aussi pour passer ce test historique de notre humanité. ». Ils espèrent aussi convaincre plus de pays à partager leur surplus.

La déclaration souligne, par ailleurs, l'engagement des si-

gnataires à « la solidarité et à l'intensification de la coopération internationale » pour assurer à tous une protection « quels que soient leur nationalité ou leur lieu de résidence et sans aucune forme de discrimination ». Intitulé « Déclaration politique sur un accès mondial et équitable aux vaccins contre le Covid-19 », le texte n'a pas recueilli le soutien de treize pays, parmi lesquels figurent la Corée du Nord, la Birmanie, le Bénin, le Burundi, la Centrafrique, le Soudan du Sud, la Syrie ou encore les Seychelles. Dotés d'un statut d'observateurs, le Vatican et la Palestine n'avaient pas non plus signé la déclaration.

Yvette Reine Nzaba

BORDEAUX/ FRANCE

Un « parcours poétique » au sein de l'hôpital

À l'initiative de l'écrivain-poète Gabriel Mwènè Okoundji, psychologue clinicien, conseiller culturel auprès de l'hôpital Charles-Perrens, un « parcours poétique » est proposé au CHU de Pellegrin et à l'hôpital Charles-Perrens. Des lilobas sont affichés dans différents services et invitent patients et soignants à « s'émerveiller » ou réfléchir



Un « parcours poétique » au sein de l'hôpital initié par Gabriel Mwènè Okoundji, deuxième à partir de la droite sur la photo Coraline Bertrand

Le 23 mars, un « parcours poétique » a été mis en place à l'hôpital psychiatrique Charles-Perrens et au CHU de Pellegrin, « un supplément d'âme pour les patients et les soignants », a déclaré Yann Bubien, directeur général du CHU de Bordeaux.

Aux fins d'aider à se ressourcer, ce parcours poétique, constitué de citations de paroles intitulées « maloba », littéralement « paroles » en lingala (deux Congo), a été mis en place, pour commen-

cer, dans différents services de ces deux établissements hospitaliers de Gironde, en France.

L'écrivain-poète congolais a rédigé la plupart des citations. Elles seront affichées par roulement de quinze jours. Actuellement, 42 espaces d'affichage sont dédiés aux « maloba », à l'hôpital psychiatrique Charles-Perrens. L'affichage, en cours, dévoile le message suivant : « Parler, c'est engager à chaque fois son honneur et sa parole ».

« On sélectionne des ci-

tations qui puissent permettre d'éblouir, émerveiller, aider l'humain à se ressourcer là où il se trouve en état de fragilité », explique Gabriel Mwènè Okoundji.

Le projet itinérant sera repris en septembre par les hôpitaux de Cadillac, Libourne et Arcachon. Il va également être présenté au groupe hospitalier de territoire (GHT), afin de l'étendre à d'autres établissements du département de Gironde.

Marie Alfred Ngoma

COOPÉRATION

Sipapela Cletius Sipapela satisfait des relations entre le Congo et la Namibie

Reçu en audience le 26 mars à Brazzaville par le président du Sénat, Pierre Ngolo, l'ambassadeur de la Namibie, Sipapela Cletius Sipapela, a salué les relations de coopération entre son pays et la République du Congo.



Pierre Ngolo échangeant avec le diplomate namibien

« Je suis venu me présenter au Sénat en tant que nouvel ambassadeur de la Namibie au Congo et discuter sur les avantages mutuels entre nos deux peuples », a indiqué le diplomate namibien.

« Le Congo a apporté une assistance à la Namibie pour accéder à l'indépendance et nous avons jugé qu'après la lutte de libération que les deux pays s'engagent dans l'émancipation économique. Nous pouvons pratiquer des échanges entre nous », a-t-il ajouté.

Après l'ambassadeur de la Namibie, le président du Sénat a reçu une délégation de la Mission d'observation électorale de la société civile africaine (MOESCA) conduite par Adandozan Romanus Cosme. Cette mission a échangé avec le président de la chambre haute du Parlement sur le déroulement de l'élection présidentielle du 21 mars dernier et lui a remis son rapport préliminaire assorti des recommandations.

La mission d'observation électorale a suggéré aux autorités en charge d'organiser les élections de mettre en place un mécanisme qui permettra aux Congolais malades ou hospitalisés d'accomplir leur devoir civique. Elle a aussi proposé que le matériel électoral soit acheminé à temps. « Nous avons remarqué l'ouverture tardive de certains bureaux de vote. Nous avons également attiré l'attention des autorités. Hormis ces aspects, la MOESCA s'est réjouie du déroulement des élections. Nous avons remarqué qu'il y a eu une amélioration et c'est le peuple congolais qui a gagné », a-t-elle conclu.

Jean Jacques Koubemba

ANNULATION DE LA DETTE DES PAYS AFRICAINS

Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UEMOA réitèrent leur soutien à l'UA

La conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) a tenu, le 25 mars par visioconférence, sa 22e session ordinaire. Au terme de cette réunion, les huit chefs d'Etats de l'organisation ont réitéré leur soutien à l'initiative de l'Union africaine (UA), notamment celle d'annuler la dette des pays africains.

En dehors de leur décision prise pour appuyer l'UA concernant l'annulation de la dette des pays africains, les participants ont également adressé leurs remerciements à l'ensemble des partenaires, en particulier l'Union africaine, la Banque africaine de développement, le Fonds monétaire international, la Banque mon-

diale et le G20 pour les initiatives qui ont déjà été prises et engagées dans ce sens.

Par ailleurs, au terme de leur réunion, les participants ont invité ces partenaires à soutenir encore davantage le continent africain dans sa politique de lutte contre la pandémie de Covid-19.

Rock Ngassakys

FAUNE

L'éléphant de forêt d'Afrique en danger d'extinction

Il a beau être le plus grand animal terrestre, la destruction de son habitat et les braconniers ont décimé la population d'éléphants d'Afrique. L'éléphant de forêt est même menacé d'extinction.

L'éléphant *Loxodonta cyclotis*, plus petit que son cousin des savanes et vivant essentiellement dans les forêts d'Afrique centrale et de l'ouest, a vu sa population chuter de 86% en 30 ans et il est désormais considéré comme en danger critique d'extinction, a mis en garde l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) cette semaine, dans une mise à jour de sa liste rouge des espèces menacées. La population des éléphants de savane (*Loxodonta africana*) a pour sa part

plongé d'au moins 60% ces 50 dernières années, et se retrouve classé en danger. Il y a 50 ans, environ 1,5 million d'éléphants sillonnaient toute l'Afrique, mais le plus récent recensement des grands mammifères en 2016, n'en dénombrait plus que 415.000. « *Ce sont vraiment des baisses marquées* », explique Benson Okita-Ouma, de l'ONG Save the elephants et co-président du groupe des spécialistes des éléphants d'Afrique au sein de l'UICN. « *C'est le monde entier qui doit ré-*

aliser que nous sommes sur une pente escarpée, en termes de survie de ces éléphants », insiste-t-il.

Les éléphants de forêt occupent aujourd'hui seulement un quart de leur territoire originel et les populations les plus importantes se trouvent au Gabon et au Congo. L'éléphant de savane préfère pour sa part un habitat plus ouvert en Afrique sub-saharienne.

La chute du nombre de spécimens pour les deux espèces s'est accélérée depuis 2008, quand le braconnage pour les défenses en ivoire s'est intensifié, pour atteindre son apogée en 2011. Et même si le phénomène a perdu en

intensité, il continue de menacer les éléphants. Pour Benson Okita-Ouma, plus inquiétant peut-être est la destruction de l'habitat des éléphants pour augmenter la surface des terres agricoles ou l'exploitation forestière. « *Si nous ne planifions pas correctement notre exploitation de la terre, il y aura des formes indirectes de mort* » même si nous devons stopper le braconnage et autres abattages illégaux.

Le rapport met, toutefois, l'accent sur des aspects positifs, comme les succès en matière de conservation au Gabon et au Congo dans des zones protégées bien gérées. Dans le sud de l'Afrique, le

nombre d'éléphants de savane est aussi stable voire en croissance dans la zone de conservation transfrontalière du Kavango-Zambèze. Plusieurs pays africains ont également montré la voie ces dernières années, prouvant qu'on pouvait inverser la tendance.

La pandémie a elle aussi un impact sur les efforts de protection de la nature en privant les pays des revenus du tourisme qui servaient à financer en partie ces efforts. A l'inverse, la chute de l'activité humaine a permis aux éléphants de recoloniser certaines zones, dont l'activité humaine les avait chassés.

D'après AFP

La BM approuve un prêt de 400 millions de dollars pour la sécurité des aliments en Chine

La Banque mondiale (BM) a approuvé un prêt de 400 millions de dollars pour un projet d'amélioration de la sécurité des aliments afin d'aider le pays à réduire les risques liés à la sécurité des aliments. Diverses mesures sont incluses dans ce projet pour aider des fermes et des entreprises alimentaires à améliorer le respect des réglementations sur la sécurité des aliments et à atteindre les normes de certification de la sécurité des aliments, a indiqué la Banque mondiale dans un communiqué de presse. Les bonnes pratiques agricoles seront encouragées, ainsi que l'utilisation du paillis de plastique biodégradable, d'emballage alimentaire respectueux de l'environnement et du plastique, a indiqué la banque.

Des efforts seront déployés pour moderniser les infrastructures publiques afin d'améliorer la qualité de l'eau et la gestion des déchets. Des contrôles préventifs basés sur les risques pour maintenir un environnement alimentaire sûr « de la fourche à la bouche » seront également effectués dans le cadre du projet, a-t-il poursuivi.

Le projet soutiendra environ 7.500 fermes familiales, coopératives, petites et moyennes entreprises et opérations de grande envergure dans le secteur agricole et alimentaire. Il améliorera également la gestion des risques liés à la sécurité des aliments et aidera à lancer des entreprises durables, a noté la banque.

YANG TAO

« Politiser le traçage de l'origine du Covid-19 est « extrêmement immoral »

Politiser le traçage de l'origine du Covid-19 nuit à la coopération mondiale, affecte la lutte mondiale contre la pandémie et entraînera davantage de pertes en vies humaines, ce qui est extrêmement immoral, a déclaré vendredi un responsable du ministère chinois des Affaires étrangères.

Yang Tao, chef du département des organisations et conférences internationales du ministère des Affaires étrangères, a fait ces remarques lors d'un point de presse destiné à présenter à des diplomates étrangers l'étude conjointe de l'OMS et de la Chine.

Certains pays ne peuvent attendre pour convaincre d'autres pays de signer une soi-disant déclaration commune pour s'opposer au rapport, même si le rapport final de la mission OMS-Chine n'a pas encore été publié, a indiqué M. Yang.

La Chine déterminée à sauvegarder sa souveraineté et la sécurité nationales

La Chine est franche et ouverte. Elle dispose également d'une détermination et d'une capacité suffisantes pour défendre résolument sa souveraineté et sa sécurité nationales, ainsi que pour sauve-

garder ses intérêts et sa dignité, a déclaré vendredi Hua Chunying, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères.

Mme Hua a fait ces remarques lors d'un point de presse après qu'une vidéo a été présentée aux journalistes.

La vidéo montre Lawrence Wilkerson, chef de cabinet de l'ancien secrétaire d'Etat américain Colin Powell, parlant des trois objectifs de l'armée américaine stationnée en Afghanistan. L'un des objectifs déclarés est l'endiguement de la Chine.

Le canal de Suez salue l'aide des États-Unis et d'autres pays pour dégager un cargo coincé

L'Autorité du canal de Suez (SCA) a déclaré vendredi se féliciter de la coopération avec les États-Unis pour déloger le cargo géant qui bloque le cours de la voie navi-

gable la plus fréquentée au monde depuis mardi, selon un communiqué publié par la SCA.

La SCA a également exprimé sa gratitude envers toutes les autres offres d'assistance visant à libérer le navire, réitérant sa volonté de rétablir le trafic maritime dans le canal de Suez dès que possible.

Jeudi 25 mars, l'autorité a déclaré que des opérations de dragage étaient en cours pour dégager le navire coincé en retirant 15.000 à 20.000 mètres cubes de sable autour de la proue du navire.

Elle a ajouté que les opérations de dragage, qui comprennent neuf remorqueurs, deux dragues et quatre excavateurs, visent à atteindre une profondeur de 12 à 16 mètres pour débloquer le navire de 400 mètres de long et 59 mètres de large.

L'autorité météorologique égyptienne a prévenu qu'une tempête de mer samedi et dimanche le long de la mer Rouge et du golfe de Suez pourrait entraîner un retard dans les travaux de délogement.

Xinhua

LIBYE

Trois pays de l'UE appellent au départ des mercenaires

Quelques jours après la prise de fonction du nouveau gouvernement d'union nationale, la cheffe de la diplomatie libyenne, Najla al-Mangoush, en compagnie des ministres français, italien et allemand des affaires étrangères ont appelé, le 25 mars, lors d'une conférence de presse conjointe à Tripoli, au départ rapide des mercenaires.

« *Nous réitérons la nécessité du départ de tous les mercenaires de Libye et de façon immédiate* », a déclaré Najla al-Mangoush.

La mission de travail des ministres français, italien et allemand en Libye avait pour but de soutenir le nouvel exécutif. « *Le départ de mercenaires étrangers est nécessaire pour que l'Etat libyen affirme sa souveraineté* », a indiqué le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian.

Selon le diplomate français, la visite vise à démontrer « *une unité nécessaire* » sur ce pays qui représente « *notre voisinage immédiat* ». Mise en difficulté en Libye en raison de son soutien à Khalifa Haftar représentant l'un de deux camps opposés, la France semble être à la manœuvre pour se redéployer et investir dans ce pays en voie de reconstruction. « *Nous sommes unis et déterminés aux côtés de la Libye* », a pour sa part déclaré le ministre allemand des Affaires étrangères, Heiko Maas.

Par ailleurs, le président du conseil présidentiel, Mohamed al-Manfi, a échangé au Caire avec le président égyptien, Abdelفتاح al-Sissi. Ce dernier a assuré le nouvel exécutif libyen de son « soutien inconditionnel ». Il a également appelé les merce-

naires à quitter la Libye.

Le départ des mercenaires mais aussi des troupes étrangères fait partie d'un cessez-le-feu négocié par l'ONU. Les Nations unies estiment à vingt mille le nombre de soldats et combattants étrangers en Libye. Leur présence a été rapportée par plusieurs médias et des experts du pays.

Si une source diplomatique française affirme qu'un retrait de combattants syriens est en cours, le mouvement de repli serait selon l'ONU « encore insuffisant ».

Le secrétaire général Antonio Guterres s'est dit « profondément préoccupé par les informations sur une présence persistante d'éléments étrangers dans et autour de Syrte et dans le centre de la Libye. »

Le cas de la Libye a aussi été une nouvelle fois évoqué lors du sommet de l'Union européenne tenu les 25 et 26 mars. Elle a ainsi formulé le retrait des forces turques de Libye comme l'une de conditions pour un retour au dialogue. La Turquie a en effet soutenu activement l'ancien gouvernement en place à Tripoli, contesté jusque-là par les forces du maréchal Khalifa Haftar à l'est de la Libye.

Enfin, la stabilité de ce pays semble d'autant plus prioritaire pour les Européens que la Libye est une plaque tournante de l'immigration clandestine vers l'Union européenne, avec des camps de détention de migrants régulièrement critiqués par les défenseurs des droits de l'homme. De plus, les garde-côtes libyens sont souvent accusés de mauvaises pratiques vis-à-vis des migrants.

Yvette Reine Nzaba

GOUVERNEMENTS LOCAUX

Le Gabonais Eugène M'Ba élu à la tête de l'organisation panafricaine

L'assemblée générale des Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique (Cglu-Afrique) a porté son choix sur le Gabonais Eugène M'Ba, afin de présider aux destinées de cette organisation pour la période 2019-2021.

La candidature de Libreville avait été approuvée par le conseil municipal de la ville, soutenue par les membres de Cglu-Afrique pour la région Afrique centrale.

des collectivités territoriales, unité qui est nécessaire pour que les villes et territoires remplissent au mieux les missions qui leur sont confiées en vue de l'amélioration des conditions

suivre son action au service de Cglu-Afrique après qu'elle a été vice-présidente pour l'Afrique de cette organisation internationale panafricaine.

Après sa désignation, Eugène M'Ba a exprimé aux membres du comité exécutif de Cglu-Afrique sa volonté de diriger l'organisation avec dévouement et détermination, avec comme objectif principal de faire de Cglu-Afrique une force de proposition et d'innovation au service de l'Afrique locale, afin que l'organisation apporte sa contribution à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, ainsi que des différents agendas mondiaux promus par les Nations unies, notamment l'Agenda 2030 relatif aux Objectifs de développement durable (ODD).

Signalons que Eugène Mba a été le sous-directeur à l'Union gabonaise de banque (groupe Attijariwafa Bank) de 1992 à 2012. Il est diplômé en gestion financière de l'École des attachés de direction de Paris. Le nouveau maire de la commune urbaine de Libreville est également membre du Parti démocratique gabonais.

Fortuné Ibara



Le maire de Libreville préside aux destinées de la Cglu-Afrique/Adiac

L'élection du maire de la ville de Libreville, Eugène M'Ba, à la tête de Cglu-Afrique manifeste la confiance que la ville a toujours eue dans les mouvements visant à créer l'unité d'action

de vie des populations et de la gouvernance publique au niveau territorial.

Cette élection du maire de Libreville traduit aussi l'engagement de cette ville à pour-

ECONOMIE AFRICAINE

Classement des pays africains selon la croissance 2021 de la Banque mondiale

La Banque mondiale (BM) table sur Djibouti, le Kenya, la Tunisie, le Rwanda et le Botswana comme des champions de croissance économique en Afrique en 2021, dans son dernier rapport sur les perspectives économiques mondiales.

Après une année 2020 difficile, marquée par une baisse de croissance et une récession en raison de l'impact de la Covid-19, l'Afrique devrait globalement amorcer sa reprise économique cette année. Pour l'année 2021, les projections de croissance restent modérées pour l'Afrique - 2,7% contre 3,1% initialement projetées. Seule une poignée de pays devrait enregistrer un rebond d'activité économique assez soutenu d'après les données publiées par la BM.

Sur les cinq pays en tête du classement du rapport de la BM, trois sont d'une même ère géographique, l'Afrique de l'Est (Djibouti, le Kenya, le Rwanda), l'un est d'Afrique australe, le Botswana, et l'un d'Afrique du Nord, la Tunisie. Le trio de tête est composé respectivement de Djibouti (7,1%), le Kenya (6,9%) et la Tunisie (5,8%) qui sort d'une forte récession (-9,1%).

Ils sont suivis par le Rwanda et le Botswana qui ont également enregistré des contractions dans leurs économies en 2020, respectivement -0,2% et -9,1%. Ces deux pays devraient connaître chacun une croissance de 5,7%. Ce devrait être les champions africains de la croissance sur le continent.

Ainsi 47 pays africains devraient connaître un certain rebond d'activité économique en 2021, avec des niveaux de taux différents. Par contre, trois pays du continent devraient être encore en récession. Il s'agit du Congo, de la Guinée équatoriale et du Soudan du Sud.

Noël Ndong

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/ECG/DG/2021

POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres pour la sélection d'une société de bâtiments et travaux publics en vue de la réhabilitation de son agence située à Tié Tié – Pointe Noire.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3^{ème} Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'Agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces, non remboursable.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 26/04/2021 à 16 heures00.

Fait à Brazzaville, le 25/03/2021.

La Direction Générale

Iran et Chine ont signé « un pacte de coopération stratégique de 25 ans »

L'Iran et la Chine ont conclu samedi à Téhéran un accord de coopération stratégique et commerciale sur 25 ans en discussion depuis plusieurs années.

Ce «pacte de coopération stratégique de 25 ans », dont les détails comme les grandes lignes doivent encore être dévoilés, a été signé par le ministre des Affaires étrangères iranien, Mohammad Javad Zarif, et son homologue chinois, Wang Yi, en visite à Téhéran, a constaté un journaliste de l'AFP.

Selon l'agence officielle Irna, les derniers détails de l'accord ont été arrêtés dans la matinée lors d'une rencontre entre M. « Wang et Ali Larjani, conseiller du guide suprême (iranien Ali Khamenei) et représentant spécial de la République islamique d'Iran pour les relations stratégiques avec la République populaire de Chine. »

La signature de ce pacte illustre la priorité donnée aux relations avec «l'Est» (c'est-

à-dire pour l'Iran des Etats comme la Chine, les deux Corées, l'Inde, le Japon ou la Russie) conformément à l'inflexion donnée par M. Khamenei en 2018 en rupture avec l'un des slogans les plus populaires de la révolution iranienne de 1979 : «Ni Ouest, ni Est, République islamique.»

La Chine est le premier partenaire commercial de la République islamique d'Iran et était l'un des principaux acheteurs de brut iranien avant le rétablissement, en 2018, des sanctions américaines contre le secteur énergétique iranien, qui a fait chuter les exportations pétrolières de Téhéran.

Selon les Affaires étrangères iraniennes, l'accord signé samedi est une «feuille de route complète», comportant des «clauses politiques, stratégiques et économiques» pour «25 ans de coopération» entre l'Iran et la Chine.

Pour Pékin, il s'inscrit dans son vaste projet d'infrastructures

lancé avec plus de 130 pays.

La genèse du pacte irano-chinois remonte à la visite du président chinois Xi Jinping à Téhéran en janvier 2016.

Téhéran et Pékin s'étaient alors engagées dans un communiqué commun «à mener des négociations pour la signature d'un accord de coopération élargie sur 25 ans» et «de coopérer et avoir des investissements réciproques dans les différents domaines, notamment les transports, les ports, l'énergie, l'industrie et les services».

- «Correct et sage» -

«Le gouvernement et le peuple iraniens cherchent, comme ils l'ont toujours fait, à élargir leurs relations avec des pays indépendants et fiables tels que la Chine», avait déclaré à l'occasion M. Khamenei, jugeant «tout à fait correct et sage» le projet sino-iranien, également présenté comme un «partenariat stratégique global».

Le rapprochement de Té-

héran avec Pékin survient dans un climat de défiance renforcée de la République islamique vis-à-vis de l'Occident et en période de tensions entre Washington d'un côté, et Téhéran et Pékin de l'autre.

La dénonciation unilatérale par Washington en 2018 de l'accord international sur le nucléaire iranien et l'incapacité des Européens à aider la République islamique à contourner les sanctions américaines rétablies cette année-là ont achevé de convaincre les autorités iraniennes que l'Occident n'est pas un partenaire «digne de confiance», selon l'expression de M. Khamenei.

En juillet 2020, une polémique avait agité les réseaux sociaux iraniens après des propos tenus par l'ancien président Mahmoud Ahmadijad pour dénoncer les négociations en cours selon lui pour «un nouvel accord de 25 ans avec un pays étranger», à l'insu du peuple. Chahuté lors d'une interven-

tion au Parlement, M. Zarif avait alors rétorqué qu'il n'y avait «rien de secret» dans les discussions en cours avec Pékin, promettant que la nation serait informée «lorsqu'un accord sera conclu».

Dans une tribune publiée par l'agence officielle Irna, Mohammad Kéchavarzadeh, ambassadeur d'Iran en Chine, note que Pékin est «le partenaire commercial de l'Iran depuis plus de 10 ans».

Toutefois, constate-t-il, «l'imposition de sanctions sévères» de Washington et «des restrictions liées au coronavirus ont considérablement réduit le commerce entre les deux pays».

Cité vendredi par l'agence Irna, le chef de la chambre de commerce sino-iranienne à Téhéran, Majid-Réza Hariri, a ainsi indiqué que le volume des échanges commerciaux entre Pékin et Téhéran était tombé à environ «16 milliards de dollars» en 2020, contre «51,8 milliards de dollars» en 2014.

AFP



ADIAC

www.adiac.tv

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

📞 +336 11 40 40 56

✉ info@adiac.tv

📍 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RENFORCEMENT DE LA CELLULE C2D AU SEIN DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

1. Contexte

L'atteinte par la République du Congo du point d'achèvement de l'initiative renforcée Pays Pauvres Très Endettés (les « PPTTE ») en janvier 2010 a permis aux créanciers du Club de Paris d'accorder au Congo un allègement de la dette due. Un effort bilatéral additionnel de l'Etat français de 229 MEUR a été consenti sous la forme de Contrats de Désendettement et de Développement (le « C2D »). Les ressources C2D correspondent à une subvention de l'Etat français à la République du Congo pour le financement de projets de développement.

Depuis le démarrage des premiers projets C2D en 2011, plusieurs points d'attention ont été portés au COS sur la gestion et le suivi des projets C2D :

- le portefeuille de projets C2D en exécution a récemment augmenté très significativement avec le lancement des quatre projets octroyés en 2017/2018 (pour 62 MEUR) ainsi que le dernier projet octroyé en 2019 pour 7 MEUR, engageant ainsi la totalité du budget C2D. Le suivi en exécution de tous ces projets implique un renforcement de l'ensemble du dispositif.
- les projets financés sur C2D manquent encore de visibilité et de lisibilité auprès de la population congolaise.
- le Ministère des Finances ainsi que les ministères techniques concernés par le C2D rencontrent des difficultés dans la gestion et le suivi des différents projets (procédures C2D, procédures de passation des marchés, suivi de projet, reporting, méthodes et outils de travail), ce qui contribue à freiner le bon avancement des opérations.
- le reporting opérationnel et financier du dispositif dans son ensemble pourrait être amélioré.
- le suivi des FERC s'avère perfectible.

Au vu de ces observations, le COS de juin 2017 a pris la décision de renforcer l'équipe ressource au sein du Ministère en charge des finances, afin d'accompagner au mieux le pilotage de l'ensemble du dispositif.

La gestion et le pilotage quotidien du dispositif sont assurés par le Ministère en charge des Finances, qui a désigné une personne ressource à cet effet. Les ministères techniques interviennent comme maître d'ouvrage des projets et à ce titre, sont responsables de la passation des marchés et du décaissement des fonds. Pour ce faire, il a été pris la décision de renforcer l'équipe ressource au sein du ministère en charge des finances, afin d'accompagner au mieux le pilotage de l'ensemble du dispositif.

2. Présentation de la cellule de suivi du C2D au sein du Ministère des Finances

La cellule de suivi du C2D au sein du Ministère des Finances sera composée de 3 personnes après le recrutement au cours du premier semestre 2021 de deux personnes supplémentaires en appui. La cellule ainsi renforcée aura les objectifs suivants :

- appuyer le pilotage transversal du C2D (préparation et animation des différents comités de pilotage, suivi des audits et des évaluations du C2D, lien avec la société civile);
- assurer le suivi financier du C2D (suivi du compte BEAC et des échéances trimestrielles, suivi des comptes projet, des demandes d'approvisionnement et des décaissements, suivi des engagements financiers pris par l'Etat dans le cadre des projets);
- assurer un suivi physique des réalisations (mission de suivi, collecte des documents);
- élaborer et déployer le plan de communication;
- renforcer les capacités des maîtrises d'ouvrage (formation);
- assurer la gestion des fonds FERC (centralisation, approbation et transmission des documents; gestion du compte-projet).

Dans cet optique, le MFB lance le présent appel à candidatures pour le recrutement en externe d'un (1) Attaché administratif et financier en appui à l'équipe de pilotage du C2D au ministère des finances et du budget.

3. Attributions :

Sous l'autorité du Coordonnateur de la cellule C2D, l'Attaché administratif et financier a pour mission principale de contribuer au pilotage transversal du C2D et devra réaliser les tâches suivantes :

- appuyer le pilotage transversal du C2D :
 - préparer les réunions du COS et en assurer le secrétariat pour les aspects budgétaires et financiers ;
 - réaliser la passation du marché d'audit pour l'ensemble des projets C2D (appel d'offre à passer) ;
 - suivre la réalisation de ces audits et la mise en œuvre des recommandations ;
 - veiller à la bonne tenue des archives et de la documentation (fiches projet, compte-rendu du COS).
- assurer le suivi financier du portefeuille d'opérations financés par l'AFD :
 - effectuer un suivi des échéances dues au titre du C2D, en lien avec la CCA ;
 - établir les prévisions de versement annuelles pour l'ensemble des projets C2D ;
 - s'assurer de l'inscription des budgets et des prévisions de versement dans la loi de finances ;
 - effectuer un suivi des engagements financiers pris par l'Etat dans les différents projets ;
 - centraliser et consolider les informations financières relatives à l'exécution des projets C2D (suivi des budgets, suivi des marchés, suivi des décaissements) ;
 - effectuer un suivi du compte C2D logé à la BEAC ;
 - effectuer un suivi des comptes projets logés dans les banques commerciales ;
 - établir des rapports financiers des projets ;
 - veiller à la bonne tenue des archives et de la documentation ;
 - effectuer un suivi du compte bancaire et établir le reporting financier sur le FERC.
- toute autre tâche demandée par le superviseur en lien avec la gestion du C2D.

4. Profil :

- être de nationalité congolaise ;
- être titulaire d'un diplôme d'au moins BAC+4 dans les disciplines suivantes : Economie, Gestion, Administration ;
- avoir au moins 2 ans d'expérience dans la gestion des projets ;
- avoir une excellente capacité de rédaction et de communication en Français ;
- l'expérience de travail sur des projets financés par les bailleurs de fonds internationaux sera un atout.

5. Durée de la mission

La mission durera douze (12) mois renouvelable une seule fois à compter de la date de signature du contrat. L'Attaché administratif et financier travaillera sous la supervision du Coordonnateur des projets AFD au ministère en charge des finances.

6. Modalités de recrutement :

Les candidats intéressés par le présent avis d'appel à candidatures devront fournir leur curriculum vitae par courrier électronique à l'adresse indiquée ci-dessous.

7. Date et lieu de dépôt :

Les dossiers de candidature devront parvenir au plus tard le 03 avril 2021 à l'adresse suivante :

A l'attention de Mme Georgine YOKA
Conseillère à la dette et au suivi des projets
Immeuble de l'ex BCC, Croisement blvd Denis Sassou Nguesso & ave Cardinal Emile Biayenda, Brazzaville, République du Congo, 6e étage
Tel : (+242) 055515688 / (+242) 066651285
Email : gyoka19@gmail.com / gynhoa@yahoo.fr

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RENFORCEMENT DE LA CELLULE C2D AU SEIN DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

1. Contexte
L'atteinte par la République du Congo du point d'achèvement de l'initiative renforcée Pays Pauvres Très Endettés (les « PPTTE ») en janvier 2010 a permis aux créanciers du Club de Paris d'accorder au Congo un allègement de la dette due. Un effort bilatéral additionnel de l'Etat français de 229 MEUR a été consenti sous la forme de Contrats de Désendettement et de Développement (le « C2D »). Les ressources C2D correspondent à une subvention de l'Etat français à la République du Congo pour le financement de projets de développement.

Depuis le démarrage des premiers projets C2D en 2011, plusieurs points d'attention ont été portés au COS sur la gestion et le suivi des projets C2D :
-le portefeuille de projets C2D en exécution a récemment augmenté très significativement avec le lancement des quatre projets octroyés en 2017/2018 (pour 62 MEUR) ainsi que le dernier projet octroyé en 2019 pour 7 MEUR, engageant ainsi la totalité du budget C2D. Le suivi en exécution de tous ces projets implique un renforcement de l'ensemble du dispositif.
-les projets financés sur C2D manquent encore de visibilité et de lisibilité auprès de la population congolaise.

2. Présentation de la cellule de suivi du C2D au sein du Ministère des Finances
La cellule de suivi du C2D au sein du Ministère des Finances sera composée de 3 personnes après le recrutement au cours du premier semestre 2021 de deux personnes supplémentaires en appui. La cellule ainsi renforcée aura les objectifs suivants :

- appuyer le pilotage transversal du C2D (préparation et animation des différents comités de pilotage, suivi des audits et des évaluations du C2D, lien avec la société civile);
- assurer le suivi financier du C2D (suivi du compte BEAC et des échéances trimestrielles, suivi des comptes projet, des demandes d'approvisionnement et des décaissements, suivi des engagements financiers pris par l'Etat dans le cadre des projets);
- assurer un suivi physique des réalisations (mission de suivi, collecte des documents);
- élaborer et déployer le plan de communication;
- renforcer les capacités des maîtrises d'ouvrage (formation);
- assurer la gestion des fonds FERC (centralisation, approbation et transmission des documents; gestion du compte-projet).

Dans cet optique, le MFB lance le présent appel à candidatures pour le recrutement en externe d'un (1) Attaché administratif et financier en appui à l'équipe de pilotage du C2D au ministère des finances et du budget.

3. Attributions :
Sous l'autorité du Coordonnateur de la cellule C2D, l'Attaché administratif et financier a pour mission principale de contribuer au pilotage transversal du C2D et devra réaliser les tâches suivantes :

- appuyer le pilotage transversal du C2D :
 - préparer les réunions du COS et en assurer le secrétariat pour les aspects budgétaires et financiers ;
 - réaliser la passation du marché d'audit pour l'ensemble des projets C2D (appel d'offre à passer) ;
 - suivre la réalisation de ces audits et la mise en œuvre des recommandations ;
 - veiller à la bonne tenue des archives et de la documentation (fiches projet, compte-rendu du COS).
- assurer le suivi financier du portefeuille d'opérations financés par l'AFD :
 - effectuer un suivi des échéances dues au titre du C2D, en lien avec la CCA ;
 - établir les prévisions de versement annuelles pour l'ensemble des projets C2D ;
 - s'assurer de l'inscription des budgets et des prévisions de versement dans la loi de finances ;
 - effectuer un suivi des engagements financiers pris par l'Etat dans les différents projets ;
 - centraliser et consolider les informations financières relatives à l'exécution des projets C2D (suivi des budgets, suivi des marchés, suivi des décaissements) ;
 - effectuer un suivi du compte C2D logé à la BEAC ;
 - effectuer un suivi des comptes projets logés dans les banques commerciales ;
 - établir des rapports financiers des projets ;
 - veiller à la bonne tenue des archives et de la documentation ;
 - effectuer un suivi du compte bancaire et établir le reporting financier sur le FERC.
- toute autre tâche demandée par le superviseur en lien avec la gestion du C2D.

ENERGIE

L'ARE a publié son rapport annuel

Le rapport annuel de l'Autorité de régulation de l'électricité (ARE) de la RDC a été publié le 25 mars, huit mois après le démarrage des activités de cette institution.

Dr Sandrine Mubenga, directrice générale de l'ARE, indique dans ce rapport que durant les huit mois qui se sont écoulés, elle et son équipe se sont attelés à installer l'ARE et à l'intégrer au sein des différentes organisations sous-régionales du continent, desquelles l'institution a obtenu des formations et différents types de collaboration. « Nous avons initié des discussions avec des opérateurs, des investisseurs et des bailleurs. Des discussions à l'issue desquelles les équipes de travail ont produit des documents clairs qui garantissent la transparence du processus d'octroi d'agrément après analyse des dossiers », a fait savoir la directrice générale, ajoutant que l'ARE travaille à la mise en place des méthodes de paiement électroniques pour éliminer autant que possible la fraude et les autres tracasseries susceptibles de nuire aux opérateurs ou aux consommateurs.

Contacts avec opérateurs en RDC et à l'étranger

Le rapport annuel de l'ARE indique que, depuis sa mise en place, une série de contacts avec les opérateurs présents en République démocratique du Congo et les différents partenaires ex-



Une séance de travail à l'ARE
www.are.gouv.cd.

terieurs a permis d'identifier ces acteurs et leurs activités selon une répartition géographique, en plus d'insister sur la présence désormais effective d'un organe technique de régulation du secteur de l'électricité : l'ARE. « La mise en place de l'ARE est un gage de confiance pour garantir la sécurité des investissements et le sérieux dans le rôle d'arbitrage », indique l'institution, précisant que les discussions avec les opérateurs et les investisseurs ont aussi permis d'écouter leurs différents acteurs et connaître leurs attentes respectives. A ces discussions, fait-on savoir, se sont

jointes des potentiels investisseurs intéressés par le marché congolais.

Mise en place d'un processus d'arbitrage de différends

Sur un autre registre, l'ARE explique avoir produit, avant toute chose, une liste claire de documents destinée à guider les opérateurs et les investisseurs dans les démarches d'acquisition de licences, de concessions ou de tout autre document relatif à l'exercice dans le secteur et relevant de ses compétences. Cette liste peut être consultée à tout moment sur le site web de l'ARE

Connecter l'ARE

Le rapport indique que l'ARE s'est connectée à la sous-région, à travers le Comesa avec qui elle discute de l'assistance technique pour son personnel, à travers le programme Esrem. En outre, explique-t-on, huit mois seulement après sa mise en place effective, l'ARE a été reprise dans le rapport de la Banque africaine de développement sur l'électricity regulatory index (ERI). Une performance réalisée à la suite de la collecte et à la transmission d'une série d'informations sur le sec-

teur et l'Autorité de régulation. Bien plus, indique-t-on, la direction générale de l'ARE a pris part au Regional Online Energy Net Metering Regulatory Framework regroupant plusieurs pays d'Afrique australe. L'ARE a aussi pris part aux consultations nationales de la RDC sur les standards MEPS pour l'éclairage organisé par le Centre des énergies renouvelables et énergie efficace de la Sade.

L'ARE a été mise en place en 2020, à la suite de la publication de l'Ordonnance N° 2020/120 du 17 juillet 2020 nommant les membres du Conseil d'administration de l'ARE, six ans après la promulgation de la loi n° 14/011 du 17 juin 2014 portant sur la libéralisation du secteur de l'électricité. La création de l'ARE a ouvert la voie à un marché libéralisé de l'électricité et désormais concurrentiel et avec une pluralité d'exploitants. Selon une liste publiée sur le site web de l'ARE, vingt-quatre opérateurs sont présents dans le secteur de l'électricité en RDC, un pays qui regorge d'un potentiel hydroélectrique estimé à 100,000MW en contradiction avec son taux d'électrification qui est de 15%.

Patrick Ndungidi

MOIS DE LA FEMME

L'ARPTC encourage le leadership féminin

Quarante-trois femmes ont participé avec intérêt à la journée de formation sur les droits de la femme, le leadership et le numérique organisée, le 19 mars, au Sultani Hôtel en marge de la célébration de la journée internationale dédiée aux droits des femmes et du mois qui leur est consacré en RDC.

Ouverte par Christian Katende, président du Collège de l'ARPTC, la manifestation du jour dont il a salué la pertinence et qu'il a qualifiée d'« excellente initiative » de la part de Lydie Omanga, sa vice-présidente l'a presque autant marqué que ses bénéficiaires. Il a saisi l'occasion pour appeler notamment à « plus d'ouverture de la femme au monde de l'emploi » et « plus de considération par la société en général ». Aussi a-t-il fait savoir que les formations inscrites à l'ordre du jour « illustrent bien cette volonté » de son entreprise « d'ouvrir les femmes à plus de compétences et de présence ». Au regard de la situation qui y prévaut, comme il lui a plu de souligner, il y a lieu d'y travailler : « Nous avons cinquante-deux femmes sur cent quatre-vingt sept employés, la plupart occupent des postes inférieurs, au vu de la répartition que nous avons sur l'ensemble de l'entreprise. Il y en a plus à Kinshasa que dans les provinces ». Fort de ce constat, Christian Katende a fait une promesse solennelle



Le président du collège de l'ARPTC, Christian Katende, à l'ouverture (DR)

: « Le collège de l'ARPTC, ici totalement représenté par ses conseillers, entend donner à toutes les femmes l'opportunité de se distinguer et de pourvoir à n'importe quel poste. Notre matière, les communications électroniques, le transport de courrier, le numérique n'a pas de couleur ni de sexe ».

Initiatrice de la journée, un événement en soi en comparaison aux célébrations des années précédentes, Lydie Omanga, a évoqué la nécessité de son organisation. Elle a à cet effet soutenu à sa clôture : « parler des droits de la femme aujourd'hui sans les connaître est une aberration ». C'est donc dans cette perspective, a-t-elle

affirmé, que le collège de l'ARPTC a jugé opportun « d'outiller les agents féminins par rapport aux enjeux de l'heure. Faire en sorte qu'elles connaissent leurs droits : savoir qui l'on est, les attentes formulées à son endroit et savoir ce à quoi l'on a droit ». La vice-présidente de l'ARPTC estime qu'ainsi outillées, elles sont tenues de s'en approprier

non seulement pour revendiquer mais aussi pour collaborer, ensemble, agents et directoire, pour construire l'avenir, apporter les changements qui s'imposent.

Par ailleurs, a souligné Lydie Omanga, la thématique du jour axée sur l'expression du leadership féminin en temps de covid a commencé par établir les fondamentaux du leadership. Savoir que le leadership n'est pas inné : « On devient leader » et qu'« être leader revient à s'exprimer et se comporter d'une certaine manière. Ce ne sont ni les fonctions ni les titres qui octroient le leadership ». La vice-présidente de l'ARPTC a fait écho aux interventions du jour qui ont meublé à suffisance la journée. Celle de Bibiche Kabengele, professeur de culture professionnelle et image de soi dont le propos a porté sur « Comment booster le leadership féminin en entreprise » et de maître Mimi Angèle Konde portant sur la protection des droits des femmes en milieu de travail.

Nioni Masela

HUMEUR

Où est la loi interdisant les mineurs de fréquenter les bars ?

Il est clairement établi que l'âge de la majorité dans notre pays est arrêté à 18 ans. La personne qui franchit cette étape est supposée avoir une certaine jugeote des actions qu'elle pose. Elle a quitté la période trouble de l'adolescence. Et les actes qu'elle est appelée à poser doivent être autorisés par les textes et lois de la République, sinon c'est de la déviance consciente.

Alors d'où vient-il que des mineurs et gamins continuent de fréquenter des débits de boissons et autres lieux où coule de la bière à gogo au vu et au su de tout le monde ? Réponse immédiate : les lois et textes qui interdisent ces comportements seraient en train de tomber en désuétude ou tout au moins, ils ne sont pas appliqués. Et pourtant l'interdiction de fréquenter, les salles de cinéma, les débits de boissons et dancing par les mineurs ne date pas d'aujourd'hui, puisqu'elle trouve son fondement dans la loi n°60-18 du 16 janvier 1960 tendant à protéger la moralité de la jeunesse congolaise et à travers le décret n°60-95 du 3 mars 1960 réglementant la fréquentation des débits de boisson et dancing par des enfants.

Le plus souvent, la résurrection de ces vieux textes et la prise d'autres circulaires n'arrivent qu'à la veille des fêtes où la force de l'ordre essaie de rappeler à l'ordre des parents qui laisseraient leurs enfants fréquenter ces milieux. Ainsi, à la veille des fêtes, il est strictement interdit aux parents de fréquenter des bars, buvettes, night-clubs et autres lieux de consommation d'alcool avec leurs enfants mineurs ou même de laisser des enfants aller là-bas tout seuls. Une fois, ces moments passés, la chose revient aux galops. Le constat est là, et cela se passe dans toutes nos grandes villes et communautés urbaines.

Laisser ces actions se pérenniser dans le temps sans les combattre, ce serait aussi allé à l'encontre de la loi N° 4-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo. C'est aussi cela, une forme de non-assistance à personne en danger, car ces lieux de boissons sont un danger permanent pour ces mineurs. Et quand ces mineurs sont interrogés pour ce comportement blâmable, tous ont tendance à donner la même réponse. C'est une façon pour eux de paraître et de voir « clair ». Tous ne se soucient pas de leur présence dans ces lieux, car « *il faut sortir et boire avec les autres* », disent-ils. Où est donc la force de l'ordre pour des mesures dissuasives ? Ce billet d'humeur soulève là un vrai problème qui engage à la fois des tenanciers et gestionnaires de ces lieux qui laissent faire y compris la faiblesse des textes et lois de la République qui, pourtant, interdisent ces comportements.

Non, l'exploitant d'un débit de boissons ne doit ni vendre ni offrir gratuitement de l'alcool à un mineur, le faire c'est encourir une peine. Oui, le commerçant peut exiger un justificatif d'âge à l'enfant afin qu'il prouve sa majorité. Non, un mineur ne peut être employé ou faire un stage dans un débit de boissons comme ce qui se passe au vu et au su de tous maintenant. Ceci étant, pourquoi n'élaborons-nous pas un guide des tenanciers des bars qui traiterai surtout de ces questions, puisqu'il y a trop de laisser-aller de la part de ces tenanciers qui ne voient que le côté lucratif. Affaire à suivre !

Faustin Akono

AFFAIRES

Raul Mateus Paula échange avec les jeunes entrepreneurs du centre CGED

L'ambassadeur de l'Union européenne (UE) au Congo, Raul Mateus s'est entretenu le 19 mars avec les jeunes du Centre Congo entreprises développement (CGED) situé à Mvou-Mvou dans le deuxième arrondissement de Pointe-Noire.



L'ambassadeur de l'UE et les animateurs du CGED

Cette visite s'inscrit dans le cadre du programme de renforcement et de mise en réseau des acteurs congolais d'appui aux initiatives économiques locales du secteur informel, financé par l'UE. Le programme d'appui aux petites entreprises (TPE) lancé par l'IECD depuis 2014 au Congo, financé par l'UE et en partenariat avec l'O2CD (Observatoire congolais des droits des consommateurs) au travers du partenaire local

Congo entreprises développement (CGED), accompagne des chefs d'entreprises et porteurs de projets dans la création, la consolidation et la pérennisation de leur activité. L'objectif étant d'améliorer les compétences en gestion des chefs de petites entreprises pour la Formation de base en gestion (FBG) et des entrepreneurs en devenir pour la Formation porteurs de projet (Top Départ).

« L'UE nous accompagne de-

puis 2014 au Congo, nous en sommes au deuxième projet et nous espérons continuer ce partenariat qui est extrêmement positif. L'ensemble de nos entrepreneurs et porteurs de projet sont conscients de l'intérêt d'avoir une assistance de l'UE qui nous accompagne. Grâce à elle nous arrivons à proposer des tarifs de formation assez abordables pour les entrepreneurs et que sans l'UE cela allait être quasiment impossible à des coups très bas », a signifié la cheffe de projet Congo entreprises développement, Amélie Cabrera. Pour sa part, Raul Mateus Paula a déclaré : « Nous avons eu des cas très concrets et très intéressants avec des jeunes entrepreneurs qui éprouvaient d'énormes difficultés sur la gestion de leur argent, le marketing, le financement, l'installation, le business plan... ».

Séverin Ibara

VIE ASSOCIATIVE

418 Makayabou savoure la victoire de Denis Sassou N'Guesso

Les femmes de l'association 418 Makayabou que préside Médard Bongo se sont retrouvées, le 25 mars, à Pointe-Noire aux premières heures de l'après-midi pour fêter la victoire de Denis Sassou N'Guesso, élu président de la République, avec 88,57% des voix selon les résultats provisoires communiqués par le ministre de l'intérieur.



Médard Bongo et les femmes de son association crédit photo "Adiac" présidentielle de 2021. Venues de tous les coins du quartier Makayabou, ces femmes se sont donné rendez-vous dans un bar de la place pour exprimer leur joie. Quelques pas de danse esquissés après quatorze jours de campagne.

« Je suis heureux que le peuple congolais ait voté pour Denis Sassou N'Guesso, car il est le garant de la paix, du succès, de la prospérité et du vivre-ensemble »

Dans son mot de circonstance, Médard Bongo, président de cette association, a d'abord félicité le président de la République pour sa réélection avant de dire merci à ces femmes pour le travail abattu. « Je suis heureux que le peuple congolais ait voté pour Denis Sassou N'Guesso, car il est le garant de la paix, du succès, de la prospérité et du vivre-ensemble », a-t-il dit. Créée il y a plus d'une année par Médard Bongo, l'association 418 Makayabou a pour but de resserrer les liens d'amitié et de fraternité entre habitants issus en général du cinquième arrondissement Mongo-Mpoukou et en particulier du quartier 418-Makayabou, d'aider les jeunes à promouvoir les valeurs de paix et surtout de les orienter sur le bon chemin afin de leur permettre de ne pas sombrer dans la délinquance juvénile.

Hugues Prosper Mabonzo

SANTÉ

Les agents outillés sur la prophylaxie pre-exposition du VIH-sida

L'atelier de formation s'est ouvert, le 26 mars, à l'hôpital de base du troisième arrondissement TIÉ-Tié en présence d'Ulrich Makaya Mabila et Valerie Maba respectivement président du Réseau national des associations des positifs du Congo (RENAPC) et présidente du comité de coordination national des projets financés par le Fonds mondial (CCN), des agents de santé et des invités. Cet atelier durera trois jours et s'est achevé le 28 mars.

Quelques modules de cette formation ont été développés par quelques intervenants, notamment « Rappels IST, VIH-sida » ; «PREP- sélection et admissibilité » par le Dr Patricia Zougouri ; « Connaissances fondamentales sur la PREP » par le Dr Hubert Banguissa et autres. Cet atelier qui s'est achevé le 28 mars s'est fixé quelques objectifs, à savoir mobiliser une expertise internationale pour former et accompagner les équipes techniques du projet dans l'offre des services de qualité ; former le personnel médical (trois médecins et trois infirmiers) sur la prescription et la dispensation de la prophylaxie pré-exposition en milieu communautaire ; élaborer des outils de collecte et la documentation de la phase expérimentale de la PREP auprès des hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH) et des professionnels de sexe (PS) de Pointe-Noire.

S'exprimant à l'occasion de ces retrouvailles, Brice Evina, coor-



Photo de famille à l'ouverture de l'atelier

donnateur du projet ISPC, a signifié que l'atelier a visé spécialement la formation des médecins et des infirmiers sur des innovations et la prévention du VIH par le médicament (PREP). « La PREP est une nouvelle approche

de prévention contre le VIH qui n'était pas encore mise en œuvre en République du Congo ». a-t-il indiqué. Cette formation a été organisée par la coordination du projet Renforcement de la pré-

vention (HSH et PS) du Congo au niveau du Renapc. L'infection à VIH reste et demeure un problème majeur au Congo. Bien plus que les autres cibles, la population-clé constitue le réservoir de cette épidémie avec une séroprevalence de 41,2% chez les HSH et 8,1% chez les PS contre 3,06% dans la population générale.

Le Renapc, porteur du projet « Renforcement de la prévention du VIH auprès de la population clé (HSH, PS) en République du Congo », projet mis en œuvre par six associations partenaires identitaires (HSH, PS et PVIH), financé par le canal 2 de l'initiative cinq pour cent. Démarré depuis le 1er septembre, ce projet vise à combler le gap des activités non prises en compte au cours de la mise en œuvre du round actuellement finissant le projet Fonds mondial, en se concentrant spécifiquement sur les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes et les professionnelles de sexe des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire. Les objectifs visés concourent à la contribution de l'atteinte du premier 90 de la cascade des trois 90 des objectifs de l'Onusida en matière de lutte contre cette pandémie.

Séverin Ibara

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



ELIMINATOIRES DE LA CAN CAMEROUN 2021

Les Diabes rouges en demi-teinte face au Sénégal

Après avoir livré une prestation en demi-teinte face au Sénégal, les Congolais se mettent seuls en danger car pour se qualifier il faudrait éviter la défaite à Bissau le mardi pour retrouver la phase finale. Un très grand challenge.

Le Onze national a concédé le 26 mars au stade Alphonse-Massamba-Débat un décevant match nul face aux Lions de la Teranga du Sénégal dans le cadre de la 5e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN).

Ayant raté l'occasion à domicile de mettre définitivement un terme au suspense pour la lutte de la deuxième place, les Diabes rouges, lesquels restent maîtres de leur destin avec huit points, soit deux de plus que leur prochain adversaire, devraient batailler fort pour arracher au minimum

un point le 30 mars à Bissau face aux Lycaons de la Guinée-Bissau pour se qualifier à la phase finale sept ans après leur dernière participation. Les Diabes rouges auraient pu éviter de calculer s'ils s'étaient montrés à la hauteur devant les vice-cham-

ions d'Afrique déjà qualifiés et qui n'ont pas forcé leur talent. Pas du tout. Pour preuve avant de monter sur l'aire de jeu, les Congolais étaient mis sous pression à cause de la victoire à Manzini de la Guinée-Bissau 3-1 face à Eswatini. Les Bissau-guinéens qui reviennent de très loin sont désormais à une victoire pour priver les Congolais d'une qualification qui leur tendait déjà les bras depuis leur victoire à domicile face à la même équipe d'Eswatini.

Hélas, les Diabes rouges ont retrouvé leurs vieux démons. Après avoir

d'autres termes, le résultat de la Guinée-Bissau loin de booster les Diabes rouges les a obligés à beaucoup calculer et à ne prendre aucun risque.

Pour preuve, durant toute la rencontre, l'attaque des Diabes rouges moins tranchante a affiché des statistiques les plus inquiétantes. En aucun moment, Thiévy Bifouma et les siens n'ont pas mis en danger la défense des Lions de la Teranga, privée de son capitaine Kalidou Koulibaly (suspendu pour cette rencontre). Le gardien sénégalais Kamara Bangoura a connu un match tranquille. Il n'a eu aucune parade à faire hormis une frappe axiale de Delvin Ndinga pas assez appuyée à la 62e minute.

Le manque de réalisme sénégalais sauve les Congolais

Les Diabes rouges sont passés à côté de leur match car ils n'ont pas réussi à provoquer leur chance. Visiblement en manque de solution, les Diabes rouges se sont au contraire fait des frayeurs. Il a seulement manqué de réalisme aux Lions pour faire la différence. Les Congolais s'en sortent bien sur deux actions franches de Sadio Mané. Le joueur de Liverpool rappelle les Diabes rouges à l'ordre en frappant pour la première fois sur la barre transversale 28e minute. Il a manqué de réussite à la 63e minute sur sa reprise du plat de pied qui passe largement au dessus de la barre alors qu'il se trouvait dans une position idéale.

Si l'attaque congolaise reste muette depuis deux journées (aucun but inscrit), la satisfaction vient toutefois de sa défense. Elle n'a concédé aucun but depuis la défaite à Thiès face au Sénégal lors de la première journée. C'est peut être sur ce secteur que les Diabes rouges pourraient compter pour relever le défi à Bissau et décrocher les étoiles. Surtout que face au Sénégal quelques joueurs ont montré la plénitude de leur talent. Pour sa première titularisation, Raddy Hokemba Ovouka a été à la hauteur sans oublier la prestation presque aboutie de Christopher Missilou. L'avenir des Diabes rouges s'écrira le 30 mars loin de leur base mais à Bissau que le onze national connaît très bien. « *Ce n'est toujours pas facile d'aller jouer à l'extérieur. De toutes les façons, cela reste un match. Nous savons également que la Guinée-Bissau compte aller en phase finale. Cela va être difficile certes mais on prendra certaines dispositions au plan tactique pour que nous essayions de faire le résultat. Vous avez vu notre équipe pas trop bien au niveau de l'attaque. C'est l'effet du voyage parce que certains joueurs sont arrivés à peine hier jeudi. Je crois qu'à partir de demain et après demain, ils vont récupérer. On va s'entraîner correctement pour bien aborder ce match* », a commenté Barthélémy Ngastono après le match.

James Golden Eloué

DISPARITION

Réné Dambert Ndouane est décédé

Réné Dambert Ndouane est décédé le 27 mars à Brazzaville, des suites d'une maladie. Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa, a annoncé sa disparition lors d'une réunion de la majorité présidentielle tenue la même date.

Réné Dambert Ndouane était un homme politique bien connu des Congolais. L'illustre disparu a connu une carrière administrative florissante et une expérience politique exemplaire. Il a assumé les fonctions de ministre il y a quelques années. Membre du Parti congolais du travail (PCT) confirmé, le regretté Réné Dambert Ndouane a occupé aussi le poste de premier vice-président de l'Assemblée nationale, lors de la 13e législature, et député du district de Sembé, dans le département de la Sangha, d'où il est originaire. La majorité présidentielle lui a témoigné sa gratitude et observé une minute de silence en sa mémoire.

Firmin Oyé



Duel remporté par Fernand Mayembo face à Sadio Mané/Adiac

RÉFLEXION

Et le Bassin du Congo s'imposa ...

Denis Sassou N'Guesso ayant été réélu président de la République du Congo le 21 mars, une nouvelle phase de la construction de la puissante communauté du Bassin du Congo va à coup sûr débiter. Avec, en ligne de mire, le rapprochement sinon même la fusion, des différentes entités – CEMAC, CEEAC, CIRGL, CGG etc. – qui quadrillent cette immense zone géographique où vivent aujourd'hui plus de quatre cents millions d'êtres humains, qui détient de gigantesques ressources naturelles encore très largement inexploitées et sur laquelle se focalise désormais l'attention des grandes puissances de la planète comme le montre l'activisme de la Chine.

Le chef de l'Etat congolais n'a, en effet, jamais caché la conviction qui est la sienne selon laquelle, dans le monde très ouvert où nous vivons du fait de l'abolition du temps et de l'espace générée par la mondialisation des nouvelles technologies, seuls le rapprochement, la coopération, l'union même des peuples d'une même zone géographique peuvent leur permettre d'en tirer les justes bénéfices. Formulé en 1997, il y a donc vingt-cinq ans, dans un article publié par La Revue des Deux Mondes

qui avait aiguisé l'attention des observateurs de l'Afrique centrale car Denis Sassou N'Guesso préparait à Paris son retour à Brazzaville, ce raisonnement a démontré sa justesse dans la prévention et la gestion des crises, dans l'essor commercial et financier des différentes régions du continent africain, dans la mise en place des infrastructures sans lesquelles les échanges de toute nature restent impossibles.

Réélu pour cinq ans et donc disposant du temps nécessaire pour achever de concrétiser ce grand dessein, le président du Congo mettra tout en œuvre, l'on peut en être certain, pour convaincre ses pairs d'abattre les murs de toute nature qui séparent leurs peuples de façon artificielle. Ceci, bien sûr, sans porter atteinte à leur indépendance, à leur souveraineté qui ont été acquises non sans difficultés par chacun d'eux à la sortie de l'ère coloniale, mais en coordonnant leurs actions, leurs politiques, leurs projets dans les champs stratégiques que sont la monnaie, le commerce, la diplomatie, la défense, l'art et la culture, la formation des nouvelles générations, la mise en valeur des ressources agricoles, la protection de la nature.

L'écoute attentive des propos que Denis Sassou N'Guesso a tenus lors de nombreux meetings de sa campagne électorale et la lecture toute aussi attentive des livres qu'il a écrits comme des interviews qu'il a accordées à différents médias au cours des deux dernières décennies confirment ce qui est écrit ici. Faire de l'intégration régionale entendue dans son sens géographique le plus large c'est-à-dire le Bassin du Congo, les Grands Lacs et le golfe de Guinée le véritable moteur du développement de cette partie du monde est bien le grand dessein que porte Denis Sassou N'Guesso pour la décennie en cours.

Si, comme tout permet de le penser aujourd'hui, cette conviction est partagée par les dirigeants des pays concernés, l'on peut être certain que le Bassin du Congo sera demain l'une des communautés les plus dynamiques, mais aussi les plus riches de la planète. Et c'est précisément la raison pour laquelle les « Grands » de ce monde s'attachent à renforcer leur présence dans cette partie du continent africain.

Jean-Paul Pigasse